

Distributive

LE WEB DU BUSINESS IT

18/01/2010

MARCHES PORTEURS EN 2010

Logiciels / SaaS : « On ne pourra plus revendre les logiciels comme avant »

Les modèles économiques de l'industrie logicielle sont bouleversés par la montée en puissance de la location d'applications en mode hébergé, désormais connue sous l'acronyme SaaS (Software as a Service). En Europe, une association vient d'être créée pour fédérer les initiatives, elle aura son siège à Paris. Les explications de Pierre-José Billotte, Président d'Eurocloud.

 Imprimer |  [Recevoir la newsletter](#) |  Ecrire à l'auteur



Dossier réalisé en collaboration avec



Distributive.com : Quelle est la vocation de l'association Eurocloud ?

Pierre-José Billotte : Pour mieux l'expliquer, il est nécessaire de repréciser le contexte historique de cette initiative. Mon métier de base est de vendre des solutions informatiques. En tant que revendeur, j'ai ressenti dès la fin des années 90 la nécessité de réunir les partenaires impliqués dans ce que l'on appelait alors l'ASP. C'est ainsi que l'association « Forum ASP » est née et a poursuivi son action tout au long de la dernière décennie. L'an dernier, il devenait évident qu'il fallait aller plus loin et internationaliser ce mouvement, ne serait-ce que pour tenir compte de l'ASP vers le mode SaaS, indissociable du « cloud computing ». Dans ce contexte, les vocations de l'association sont les suivantes : mettre en place un système européen qui permette d'aller au-delà des accords technologiques pour aborder les enjeux commerciaux, favoriser le développement d'écosystèmes applicatifs, suivre les travaux de la Commission Européenne sur ce sujet et démontrer l'ampleur de l'industrie logicielle en Europe.

Distributive.com : Qui soutient cette initiative ?

Pierre-José Billotte : Le projet Eurocloud a été présenté en juin dernier et regroupe déjà 16 pays européens*. Nous avons aujourd'hui réunis environ 300 sociétés et nous serons entre 750 et 1 000 à la fin de l'année. Notre objectif, pour la fin 2010, est en effet d'être présent dans 25 pays de l'Union Européenne. Aucun éditeur, aussi grand soit-il, ne peut répondre à l'ensemble des besoins : il est donc indispensable de favoriser les partenariats à l'échelle européenne, voire mondiale.

Distributive.com : Les filiales européennes des éditeurs américains, ou asiatiques, peuvent-elles intégrer Eurocloud ?

Pierre-José Billotte : Bien sûr. Toute société active dans le secteur IT peut intégrer une branche locale d'Eurocloud. Par contre, nous avons tenu à ce que les membres de la structure européenne soient les représentations nationales plutôt que les entreprises.

Distributive.com : De nombreux revendeurs IT s'interrogent sur la place qui leur sera laissée dans le modèle du SaaS et du cloud computing. Ont-ils raison de s'inquiéter ?

Pierre-José Billotte : Non, dans la mesure où ce modèle ne peut s'imposer que s'il s'appuie sur la vente indirecte. Et oui parce qu'il implique que l'on ne revendra plus les logiciels comme avant. Le véritable débat n'est plus de savoir si les revendeurs ont leur place dans le modèle SaaS, car l'industrie logicielle aura absolument besoin d'eux. La question est plutôt de savoir quelle proportion des revendeurs actifs aujourd'hui saura s'adapter et, sinon, quels seront les nouveaux partenaires des éditeurs. Lorsque le SaaS ne pesait que quelques pourcents du marché, il était possible d'éviter le sujet, mais lorsqu'il représentera plus de la moitié du chiffre d'affaires - et ce n'est l'affaire que de

quelques semestres - il sera trop tard pour se poser la question.

Distributique.com : Quelles seront les premières actions d'Eurocloud en 2010 ?

Pierre-José Billotte : La 1ère échéance est le 29 janvier prochain. Nous fixerons alors la liste des priorités d'Eurocloud au niveau européen. Les pistes sont liées aux vocations de l'association, énumérées au début de cet entretien : établir une liste des principaux acteurs du SaaS en Europe, qu'ils soient éditeurs ou partenaires, organiser des rencontres d'affaires, des séminaires technologiques et une place de marchés, ou encore aider les start up européennes en organisant des concours nationaux et européens. Ensuite, le 20 avril, nous aurons notre première assemblée européenne, à Paris, et la place de la distribution sera en l'occurrence l'un des principaux thèmes de cette réunion.

>>Toutes les actualités de la rubrique Services<<

Pascal Boiron



Imprimer



Recevoir la newsletter



Ecrire à l'auteur

Publié sur <http://www.distributique.com/>